

319

DQ2

Québec, le 4 juin 2015

Projet de construction du poste Saint-Patrick à
315-25 kV dans l'arrondissement Le Sud-
Ouest à Montréal

6211-09-064

Monsieur Sylvain Villeneuve
Monsieur Sébastien Lévesque
Arrondissement le Sud-Ouest
815, rue Bel-Air, 1^{er} étage
Montréal (Québec) H4C 2K4

**Objet : Projet de construction du poste Saint-Patrick à 315 kV dans l'arrondissement le
Sud-Ouest à Montréal**

Messieurs,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue le 25 mai dernier sur le projet mentionné, la commission du BAPE chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes dont les réponses sont requises pour le 8 juin 2015, au plus tard :

1. Est-ce que le règlement municipal B-3 sur le bruit s'applique aux bruits en période de construction et provenant de chantiers de construction ou existe-t-il une réglementation distincte à cet effet? Si oui, veuillez préciser quelles en sont les principales exigences et déposer une copie des règlements pertinents.
2. Pendant la construction du poste, quels seraient les mesures et les mécanismes prévus ou à prévoir pour :
 - coordonner les travaux de construction du projet avec ceux du secteur?
 - maintenir la fluidité de la circulation et assurer la sécurité?
3. L'arrondissement a-t-il débuté sa réflexion au sujet des projets à considérer dans le cadre du Programme de mise en valeur intégrée (PMVI)? Dans l'affirmative, veuillez préciser le ou les projets considérés, l'état d'avancement des discussions et déposer les résolutions qui ont pu être adoptées à ce sujet.

Il est également possible que d'autres demandes vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Rita LeBlanc
Coordonnatrice du secrétariat de la commission